

**CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE**

Œuvre Pontificale pour les Vocations Sacerdotales

**Orientations pastorales  
pour la promotion des vocations au ministère sacerdotal**

CITÉ DU VATICAN 2012



## INTRODUCTION

1. L’Assemblée plénière de la *Congrégation pour l’Éducation Catholique*<sup>1</sup> a demandé la publication d’orientations pastorales afin de promouvoir les vocations au ministère sacerdotal.

Pour répondre à cette demande, *l’Œuvre Pontificale pour les Vocations Sacerdotales*, en collaboration avec ses consulteurs, avec des représentants des Congrégations pour l’Évangélisation des Peuples, pour les Églises Orientales, pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, et pour le Clergé, a réalisé une *Enquête sur la pastorale des vocations sacerdotales* afin d’avoir un cadre actualisé de la pastorale des vocations, en particulier au sacerdoce ministériel, dans les différentes régions du monde.

L’*Enquête* a été envoyée le 15 mai 2008, à travers les Nonciatures, à tous les délégués de la pastorale des vocations des Conférences épiscopales et aux directeurs des Centres nationaux des vocations, afin qu’ils puissent fournir des informations sur la situation des vocations et formuler des propositions d’action pastorale.

L’examen des réponses à l’*Enquête* reçues par des Conférences épiscopales et des Centres nationaux, a fait ressortir une demande de lignes directrices de pastorale des vocations, basées sur une théologie claire et fondée de la vocation et de l’identité du sacerdoce ministériel.

---

<sup>1</sup> L’Assemblée Plénière de la Congrégation pour l’Éducation Catholique a traité le thème en 2005 et en 2008.

## I. LA PASTORALE DES VOCATIONS AU MINISTÈRE SACERDOTAL DANS LE MONDE

2. La situation des vocations sacerdotales dans le monde est aujourd’hui très contrastée, faite d’ombres et de lumières. Tandis que l’Occident doit faire face au problème de la diminution des vocations sacerdotales, les autres continents, malgré des moyens limités, connaissent une hausse prometteuse.

Dans les pays de tradition chrétienne, la baisse préoccupante du nombre de prêtres, la hausse de leur moyenne d’âge et la demande d’une nouvelle évangélisation tracent les contours de la nouvelle situation ecclésiale<sup>2</sup>.

La diminution de la natalité contribue également à la baisse des vocations à une consécration particulière. La vie des fidèles catholiques subit le contrecoup de la recherche effrénée des biens matériels et de la diminution de la pratique religieuse, qui éloignent des choix courageux et exigeants de l’Évangile.

Comme l’écrit le Pape Benoît XVI : « À notre époque justement, nous connaissons bien le “non” de ceux qui ont été invités les premiers. En effet, dans la chrétienté occidentale, les nouveaux “premiers invités”, déclinent en grande partie l’invitation, ils n’ont pas de temps pour le Seigneur »<sup>3</sup>.

Même si la pastorale des vocations en Europe et dans les Amériques est structurée et créative, les résultats obtenus ne correspondent pas aux efforts fournis. Toutefois, à côté de situations difficiles, à regarder avec courage et vérité, on enregistre des signes de reprise, surtout là où existent des propositions claires et fortes de vie chrétienne.

3. La prière de la communauté chrétienne a toujours renforcé dans le peuple de Dieu un souci partagé à l’égard des vocations, sous forme de “solidarité spirituelle”<sup>4</sup>.

Partout où se développe et s’épanouit une pastorale intégrée, auprès des familles et des jeunes, ou de type missionnaire, en lien avec la pastorale des vocations, on assiste à une floraison

<sup>2</sup> « Dans certaines régions en particulier, le nombre trop restreint de jeunes prêtres représente déjà aujourd’hui un problème sérieux pour l’action pastorale. Avec toute la communauté chrétienne, nous demandons avec confiance et avec humble insistance au Seigneur, le don de nouveaux et saints ouvriers à sa moisson (cf. Mt 9, 37-38). Nous savons que, parfois, le Seigneur nous fait attendre mais nous savons aussi que celui qui frappe ne le fait pas en vain. Nous continuons donc, avec confiance et patience à prier le Seigneur pour qu’il nous donne de nouveaux saints « ouvriers » (BENOÎT XVI, *Discours aux Participants à l’Assemblée Générale de la Conférence épiscopale italienne*, 24 mai 2007, in *Insegnamenti* III,1 [2007] 917-918).

<sup>3</sup> BENOÎT XVI, *Homélie de la Messe avec les Évêques de la Suisse* (7 novembre 2006), in *Insegnamenti* II, 2 (2006) 573.

<sup>4</sup> « Entourons nos frères dans le Seigneur de notre solidarité spirituelle. Prions pour qu’ils soient fidèles à la mission à laquelle le Seigneur les appelle et pour qu’ils soient prêts à renouveler tous les jours à Dieu leur “oui”, leur “me voici” sans réserve. Et demandons au Maître de la moisson, en cette Journée pour les Vocations de continuer à susciter de nombreux et saints prêtres totalement dévoués au service du peuple chrétien » (BENOÎT XVI, *Homélie de la Messe d’ordination de prêtres et de diacres du Diocèse de Rome*, 29 avril 2007, in AAS 99 [2007] 350).

de vocations sacerdotales. L'Église locale devient vraiment « responsable de la naissance et de la maturation des vocations sacerdotales ».<sup>5</sup> La dimension vocationnelle ne se présente pas alors comme un simple ajout de programmes et de propositions, mais elle devient l'expression naturelle de l'ensemble de la communauté.

Les données statistiques de l'Église Catholique et les recherches sociologiques soulignent que des initiatives de nouvelle évangélisation dans les paroisses, les associations, les communautés ecclésiales et les mouvements<sup>6</sup>, disposent les jeunes à une réponse à l'appel de Dieu et à une offrande de leur vie au service de l'Église.

La *famille* reste la première communauté de transmission de la foi chrétienne. Partout, on constate que de nombreuses vocations sacerdotales naissent dans les familles où l'exemple d'une vie chrétienne cohérente et la pratique des vertus évangéliques font germer un désir de don total. L'attention aux vocations, de fait, suppose une pastorale familiale solide.

Il convient d'ajouter que la question de la vocation au sacerdoce naît souvent chez les enfants et les jeunes, grâce au témoignage joyeux de prêtres.

Le témoignage de prêtres unis au Christ, heureux dans leur ministère, et unis fraternellement entre eux, éveille chez les jeunes un fort attrait pour la vocation. Les évêques et les prêtres offrent aux jeunes une image élevée et attirante du sacerdoce ministériel. « La vie des prêtres, leur dévouement absolu au peuple de Dieu, leur témoignage de service d'amour pour le Seigneur et son Église - un témoignage marqué du signe de la croix, acceptée dans l'espérance et la joie pascale -, leur concorde fraternelle et leur zèle pour l'évangélisation du monde sont les premiers et les plus convaincants des facteurs de la fécondité des vocations »<sup>7</sup>.

De fait, *les prêtres* donnent souvent un témoignage de dévouement à l'Église, de générosité joyeuse, d'humble adaptation aux différentes situations où ils se trouvent amenés à servir. Leur exemple suscite le désir de s'engager avec générosité dans l'Église et la volonté de donner sa vie au Seigneur et aux frères<sup>8</sup>. L'engagement des prêtres envers les personnes qui ont soif de Dieu, soif de valeurs religieuses, et qui sont en situation de grande pauvreté spirituelle, exerce notamment un fort attrait sur les jeunes<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis*, 25 mars 1992, n.41, in AAS 84 (1992), 726.

<sup>6</sup>Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 68, in AAS 84 (1992), 775-778.

<sup>7</sup>*Pastores dabo vobis*, n. 41, in AAS 84 (1992), 727.

<sup>8</sup> « Le service d'amour est le sens fondamental de toute vocation, et cela se vérifie tout spécialement dans la vocation du prêtre » (*Pastores dabo vobis*, n.40, in AAS 84 [1992] 725).

<sup>9</sup> « Votre enthousiasme, votre communion, votre vie de prière et votre ministère généreux sont indispensables. Il peut vous arriver de ressentir de la fatigue ou de la peur face aux nouvelles exigences et aux nouvelles difficultés mais nous devons faire confiance au Seigneur qui nous donnera la force de faire ce qu'il nous demande. Prions et soyons sûrs qu'il ne laissera pas manquer les vocations si nous les implorons dans la prière et si, en même temps, nous veillons à les chercher et à les protéger à travers une

On remarque aussi que de nombreux jeunes découvrent un appel au sacerdoce et à la vie consacrée après avoir vécu une expérience de *bénévolat*, un service de charité auprès des personnes souffrantes, pauvres et dans le besoin, ou après avoir servi pendant un temps dans des missions catholiques.

*L'école* constitue pour les enfants et les jeunes un autre cadre de vie au sein duquel la rencontre avec un prêtre enseignant ou la participation à des initiatives d'approfondissement de la foi chrétienne peuvent ouvrir un chemin de discernement vocationnel.

4. La diffusion d'une mentalité sécularisée dissuade les jeunes de répondre à l'invitation à suivre le Seigneur Jésus avec plus de radicalité et de générosité.

Les nombreuses réponses des Églises locales à l'*Enquête* réalisée par *l'Œuvre Pontificale pour les Vocations Sacerdotales*, ont permis de mettre en évidence une série de raisons pour lesquelles les jeunes détournent leur attention de la vocation sacerdotale ou la renvoient à un avenir imprécis.

Par ailleurs, les parents, dans leurs attentes sur l'avenir de leurs enfants, laissent peu de place à la possibilité d'une vocation à une consécration particulière.

Un autre aspect jouant en défaveur de la vocation au sacerdoce est sa marginalisation progressive de la vie sociale, avec comme conséquence la perte de visibilité dans l'espace public. En outre, différentes voix remettent en question le choix du célibat. Une mentalité sécularisée, mais aussi des opinions erronées au sein de l'Église tendent à déprécier le charisme et le choix du célibat, même si l'on ne peut nier les graves effets négatifs de l'incohérence et des scandales causés par l'infidélité aux devoirs du ministère sacerdotal, notamment les abus sexuels, semant le trouble chez des jeunes qui seraient pourtant prêts à répondre à l'appel du Seigneur.

La vie des prêtres, parfois prise dans le tourbillon d'un activisme excessif, avec une surcharge de travail pastoral, peut éclipser ou affaiblir la luminosité du témoignage sacerdotal. Dans ce contexte, le suivi des chemins personnels et l'accompagnement spirituel des jeunes donnent l'occasion de proposer et de discerner la vocation, en particulier celle du sacerdoce.

---

pastorale des jeunes et des vocations pleine d'ardeur et de créativité, capable de montrer la beauté du ministère sacerdotal » (BENOÎT XVI, *Discours à Assise : Rencontre avec les prêtres, les diacres, les religieux, les religieuses, les supérieurs et les élèves*, 17 juin 2007, in *Insegnamenti III-1* [2007] 1138).

## II. VOCATION ET IDENTITÉ DU SACERDOCE MINISTÉRIEL

5. L'identité de la vocation au ministère sacerdotal se situe au cœur de l'identité chrétienne en tant que disciple du Christ. « L'histoire de toute vocation sacerdotale, comme d'ailleurs de toute vocation chrétienne, est l'histoire d'un ineffable dialogue entre Dieu et l'homme, entre l'amour de Dieu qui appelle et la liberté de l'homme qui, dans l'amour, répond à Dieu »<sup>10</sup>.

Les Évangiles présentent la vocation comme une merveilleuse rencontre d'amour entre Dieu et l'homme. C'est le mystère de l'appel, un mystère qui touche la vie de tout chrétien mais qui se manifeste encore plus clairement chez ceux que le Christ invite à tout laisser pour le suivre de plus près. Le Christ a toujours choisi des personnes pour collaborer plus étroitement avec lui à l'accomplissement du dessein salvifique du Père.

Jésus, avant d'appeler les disciples à une mission particulière, les invite à tout laisser pour vivre en profonde communion avec Lui, pour “être” avec Lui (*Mc 3,14*)<sup>11</sup>.

Aujourd'hui encore, le Seigneur Ressuscité appelle les futurs prêtres pour en faire de véritables annonciateurs et témoins de sa présence salvifique dans le monde.

C'est de cette expérience exemplaire que découle le besoin de devenir compagnon de voyage du Christ Ressuscité, d'entreprendre un parcours de vie où rien n'est joué d'avance mais où l'on s'ouvre avec docilité au Mystère de Dieu qui appelle.

6. Le Christ Pasteur est l'origine et le modèle du ministère sacerdotal<sup>12</sup>. Lui-même a décidé de confier à certains de ses disciples la capacité d'offrir le sacrifice eucharistique et de pardonner les péchés.

« C'est ainsi que le Christ a envoyé ses Apôtres comme le Père l'avait envoyé, puis, par l'intermédiaire des Apôtres, il a fait participer à sa consécration et à sa mission les évêques, leurs successeurs, dont la fonction ministérielle a été transmise aux prêtres à un degré subordonné :

---

<sup>10</sup>*Pastores dabo vobis*, n. 36, in *AAS* 84 (1992), 715-716; cf. *La Pastoral Vacacional en el Continente de la Esperanza* (Primer Congresso Continental Latinoamericano de Vocaciones, 23-27 maggio 1994), a cura di Pontificia Obra para las Vocaciones, Consejo Episcopal Latinoamericano - CELAM, Conferencia Latinoamericana de Religiosos – CLAR, Itaici, São Paulo – Brasile, pp. 1-13.

<sup>11</sup>Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 34, in *AAS* 84 (1992), 713.

<sup>12</sup>Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 23, in *AAS* 84 (1992), 694.

ceux-ci sont donc établis dans l'Ordre du presbytérat pour être les coopérateurs de l'ordre épiscopal dans l'accomplissement de la mission apostolique confiée par le Christ »<sup>13</sup>.

C'est pourquoi le prêtre, comme l'affirme clairement la doctrine du *caractère* des Ordres sacrés, est configuré au Christ prêtre qui l'habilite à agir *en la personne du Christ Chef et Pasteur*<sup>14</sup>. Son être et son action dans le ministère s'enracinent dans la fidélité à Dieu qui, par le don spirituel du sacrement de l'Ordre, établit sa demeure permanente chez le prêtre et le distingue des autres baptisés qui participent au sacerdoce commun. Le prêtre, en tant qu'uni à l'ordre épiscopal, participe en effet de l'autorité du Christ qui « fait grandir, sanctifie et gouverne son propre corps »<sup>15</sup>.

Le sacerdoce ministériel se différencie ainsi dans son essence du sacerdoce commun et est à son service<sup>16</sup>. En effet, « celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier ; les fidèles eux, de par le sacerdoce royal qui est le leur, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, leur renoncement et leur charité effective ».<sup>17</sup> « C'est là qu'aboutit leur ministère, c'est là qu'il trouve son accomplissement ».<sup>18</sup>

Il est clair que le don transmis par l'imposition des mains doit être toujours "ravivé" (cf. 2 Tm 1,6) afin que « dans les temps de prière et d'adoration comme dans l'annonce de la Parole, dans l'offrande du sacrifice eucharistique et l'administration des autres sacrements comme dans les différents ministères exercés au service des hommes, les prêtres contribuent à la fois à faire croître la gloire de Dieu et à faire avancer les hommes dans la vie divine »<sup>19</sup>.

Cette première dimension, de caractère christologique, du sacrement de l'Ordre, fonde la dimension ecclésiologique<sup>20</sup>. Dans la mesure où l'Église est convoquée par le Christ Ressuscité, les prêtres sont habilités, par le sacrement de l'Ordre, à être des instruments efficaces d'édification de l'Église, à travers l'annonce de la Parole, la célébration des sacrements et la conduite du peuple

---

<sup>13</sup> CONCILE CŒUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis* (7 décembre 1965), n. 2, in AAS 58 (1966), 992; cf. CONCILE CŒUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* (21 novembre 1964), n. 28, in AAS 57 (1965), 33-36.

<sup>14</sup> Cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 2, in AAS 58 (1966), 992.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Cf. *Lumen gentium*, n. 10, in AAS 57 (1965), 14.

<sup>17</sup> *Lumen gentium*, n. 10, in AAS 57 (1965), 14-15.

<sup>18</sup> *Presbyterorum ordinis*, n. 2, in AAS 58 (1966), 993. <sup>23</sup>

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Cf. *Pastores dabo vobis*, n.16, in AAS 84 (1992), 681.

de Dieu<sup>21</sup>. Sans ces dons, l'Église perdrait son identité. Le sacerdoce ministériel est donc un point névralgique, vital, pour l'existence de l'Église car il est le signe efficace du primat de la grâce par laquelle le Christ Ressuscité bâtit, dans l'Esprit, son Église<sup>22</sup>.

Les prêtres, qui représentent donc le Christ Pasteur, trouvent dans leur dévouement total à l'Église, l'élément unificateur de leur identité théologique et de leur vie spirituelle. C'est pourquoi, « la charité du prêtre se relie d'abord à celle de Jésus-Christ. C'est seulement si elle aime et sert le Christ, Tête et Époux, que la charité devient source, critère, mesure, impulsion de l'amour et du service du prêtre envers l'Église, corps et épouse du Christ ».<sup>23</sup> Si le sacerdoce ne prend pas son origine dans cet amour, il se réduit à une prestation fonctionnelle au lieu d'être le service d'un pasteur qui donne sa vie pour ses brebis. C'est donc l'amour pour le Christ qui constitue la motivation prioritaire de la vocation au sacerdoce.

7. Le ministère sacerdotal, conféré par le sacrement de l'Ordre, est marqué, dans sa nature, par la vie trinitaire<sup>24</sup>, une vie qui est communiquée par le Christ et par son union avec le Père dans l'Esprit Saint. Celle-ci qualifie de manière essentielle l'identité sacerdotale<sup>25</sup>.

Chaque prêtre vit dans la communion réelle et ontologique du presbytérat uni à son évêque. En effet : « Le ministère ordonné, de par sa nature même, ne peut être accompli que pour autant que le prêtre est uni au Christ par l'insertion sacramentelle dans l'ordre presbytéral et donc pour autant qu'il est en communion hiérarchique avec son évêque. Le ministère ordonné est radicalement de "nature communautaire" et ne peut être rempli que comme "œuvre collective" »<sup>26</sup>.

Le prêtre sert la *communio* de l'Église au nom de Jésus-Christ. Le Seigneur appelle le prêtre personnellement et l'invite à une relation personnelle avec lui, à une expérience de fraternité

---

<sup>21</sup>Cf. *Presbyterorum ordinis*, nn. 4-6, in AAS 58 (1966), 995-1001.

<sup>22</sup>Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 15, in AAS 84 (1992), 679.

<sup>23</sup>*Pastores dabo vobis*, n. 23, in AAS 84 (1992), 691.

<sup>24</sup> « L'identité sacerdotale - ont écrit les Pères synodaux -, comme toute identité chrétienne, prend sa source dans la Très Sainte Trinité [...] C'est à l'intérieur de l'Église comme mystère de communion trinitaire en tension missionnaire que se révèle toute identité chrétienne, et donc aussi l'identité spécifique du prêtre et de son ministère. En effet, le prêtre, en vertu de la consécration qu'il a reçue par le sacrement de l'Ordre, est envoyé par le Père, par Jésus Christ, à qui il est configuré de manière spéciale comme Tête et Pasteur de son peuple, pour vivre et agir, dans la force de l'Esprit Saint, pour le service de l'Église et pour le salut du monde » (*Pastores dabo vobis*, n.12, in AAS 84 [1992], 675-676).

<sup>25</sup> « On peut comprendre ainsi le caractère essentiellement « relationnel » de l'identité du prêtre : par le sacerdoce naissant de la profondeur du mystère ineffable de Dieu, c'est-à-dire de l'amour du Père, de la grâce de Jésus Christ et du don de l'unité dans l'Esprit Saint, le prêtre est intégré sacramentellement dans la communion avec l'évêque et avec les autres prêtres pour servir le Peuple de Dieu qui est l'Église et pour conduire tous les hommes au Christ » (*Pastores dabo vobis*, n.12, in AAS 84 [1992] 676).

<sup>26</sup>*Pastores dabo vobis*, n. 17, in AAS 84 (1992), 683.

apostolique et à une mission pastorale d'origine éminemment trinitaire. Le "nous" apostolique, reflet et participation de la communion trinitaire, définit l'identité du ministère ordonné<sup>27</sup>.

Le cheminement vocationnel et la formation devront, de toute évidence, reprendre les éléments essentiels de la vie trinitaire<sup>28</sup>, qui caractérisent le ministère ordonné, puisque l'appel personnel du Christ est au service d'une vie de communion-mission, reflet de la vie trinitaire.

Une des tâches importantes de la pastorale des vocations consistera donc à proposer aux enfants et aux jeunes une expérience chrétienne, leur permettant de faire l'expérience de la réalité de Dieu dans la communion avec les frères et dans la mission évangélisatrice<sup>29</sup>. Conscients de faire partie d'une même famille de fils et filles du même Père, qui les aime immensément, ils sont appelés à vivre en frères et sœurs et, en persévérant dans l'unité, à se mettre « au service de la nouvelle évangélisation pour proclamer la merveilleuse vérité de l'amour salvifique de Dieu »<sup>30</sup>.

La pastorale de la vocation au ministère ordonné tend à générer des hommes de communion et de mission, capables de s'inspirer du "commandement nouveau" (*Jn 13,34*), source de la "spiritualité de communion".

La promotion des vocations et le discernement qui y fait suite ont en grande estime cette expérience chrétienne, fondement d'un chemin de grâce inscrit dans le sacrement de l'Ordre et condition d'une évangélisation authentique.

8. Il faudra mener opportunément un discernement prudent et sage à partir des conditions essentielles d'accès au sacerdoce afin d'évaluer l'aptitude des "appelés". La pastorale des vocations est consciente que la réponse à l'appel se fonde sur l'harmonisation progressive de la personnalité dans ses différentes composantes : humaine et chrétienne, personnelle et communautaire, culturelle et pastorale.

« La connaissance de la nature et de la mission du sacerdoce ministériel, selon *Pastores dabo vobis*, est le présupposé nécessaire et en même temps le guide le plus sûr et le stimulant le plus fort pour développer dans l'Église l'action pastorale, en vue de la promotion et du

---

<sup>27</sup>Cf. *Presbyterorum ordinis*, nn. 7-9, in *AAS* 58 (1966), 1001-1006.

<sup>28</sup>Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 17, in *AAS* 84 (1992), 682-684.

<sup>29</sup> « Avant de programmer des initiatives concrètes, il faut promouvoir une spiritualité de la communion, en la faisant ressortir comme principe éducatif partout où sont formés l'homme et le chrétien, où sont éduqués les ministres de l'autel, les personnes consacrées, les agents pastoraux, où se construisent les familles et les communautés » (JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Nuovo millennio ineunte*, 6 janvier 2001, n.43, in *AAS* 93 [2001], 297).

<sup>30</sup> JEAN-PAUL II, *Message pour la XLII Journée Mondiale de Prière pour les Vocations* (17 avril 2005), in *Insegnamenti XXVII-2* (2004) 115.

discernement des vocations sacerdotales et de la formation de ceux qui sont appelés au ministère ordonné »<sup>31</sup>.

C'est pour cette raison qu'elle tend d'abord au développement de la personne dans sa totalité et son intégralité afin de préparer les "appelés" au sacerdoce à se conformer au Christ Pasteur, dans le cadre d'une expérience communautaire profonde.

Chaque appelé doit recevoir les moyens de vivre une relation intime d'amour avec le Père qui l'appelle, avec le Fils qui le rend conforme à Lui, avec l'Esprit qui le façonne, à travers l'éducation à la prière, l'écoute de la Parole, la participation à l'Eucharistie, et le silence de l'adoration.

La proposition vocationnelle va de pair avec la prise en charge progressive par l'appelé de tâches, de choix et de responsabilités, qui permettent en outre un discernement large et profond de l'authenticité de la vocation.

La maturité affective est une étape nécessaire pour accueillir la grâce du Sacrement. Il convient d'éviter de faire des propositions vocationnelles à des sujets qui, tout en ayant un chemin de conversion louable, sont marqués par de profondes fragilités humaines.

Il est important que l'appelé perçoive clairement les engagements qui devront être les siens, en particulier dans le célibat<sup>32</sup>.

L'appel devrait s'enraciner dans un contexte ecclésial précis qui puisse donner consistance au choix vocationnel et contribuer à pallier ses possibles déviances individualistes<sup>33</sup>. En ce sens, la qualité de l'expérience paroissiale et diocésaine ainsi que la fréquentation et la participation active à des associations et à des mouvements ecclésiaux revêtent une importance fondamentale<sup>34</sup>.

Normalement, il convient de prévoir une expérience de vie communautaire avant que le jeune n'entre au séminaire.

9. Les accompagnateurs vocationnels, à la suite du prêtre ayant favorisé et soutenu les débuts de la vocation, jouent un rôle décisif. La relation éducative avec les animateurs ainsi que le

<sup>31</sup> *Pastores dabo vobis*, n.11, in AAS 84 (1992), 674.

<sup>32</sup> « La formation au célibat des candidats au sacerdoce mérite une attention particulière. Il est important qu'ils apprennent à vivre et à estimer le célibat comme un don précieux de Dieu et comme le signe éminemment eschatologique qui témoigne d'un amour sans partage pour Dieu et pour son peuple et configure le prêtre à Jésus-Christ, Chef et Epoux de l'Église. Un tel don, de fait, exprime de manière primordiale "le service du prêtre à l'Église dans et avec le Seigneur" et représente une valeur prophétique pour le monde d'aujourd'hui » (BENOIT XVI, *Lettre aux évêques, aux prêtres, aux personnes consacrées et aux fidèles laïcs de l'Église Catholique de la République de Chine*, 27 mai 2007, in AAS 99 [2007] 577).

<sup>33</sup> Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 9, in AAS 84 (1992), 670-671.

<sup>34</sup> Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 68, in AAS 84 (1992), 775-778.

style de vie fraternel avec les autres appelés rendent le discernement du choix vocationnel plus authentique et plus valide.

La vie des prêtres et de l'ensemble du presbyterium diocésain, qui conjugue la figure idéale du prêtre avec les conditions du ministère dans la vie ordinaire, et lui donne une visibilité, favorise sans aucun doute le chemin de croissance de l'appel au ministère sacerdotal.

Les diverses figures de prêtres vénérés comme saints, contribuent assurément à communiquer courage et générosité aux appelés. Les prêtres entièrement dévoués à l'exercice de leur ministère pastoral constituent des modèles de référence solides pour affermir les raisons du choix du ministère sacerdotal.

Il suffit d'évoquer saint Jean-Marie Vianney, le saint Curé d'Ars, présenté à tous les prêtres comme un modèle lumineux par le Pape Benoît XVI pendant l'année sacerdotale 2010. Avec lui, nous pourrions évoquer de nombreux prêtres exemplaires, qui ont accompagné avec abnégation le chemin du peuple de Dieu au cours du temps dans les Églises locales.

Il est également important que les prêtres invoquent avec confiance et insistance la Vierge Marie, Mère des prêtres, pour qu'elle les aide à accueillir avec disponibilité le projet de Dieu dans leur vie et à prononcer avec foi et amour un "oui" au Seigneur qui appelle toujours de nouveaux ouvriers à annoncer le Royaume de Dieu.

10. La croissance et la maturité d'une vocation sacerdotale impliquent un amour concret pour l'Église particulière d'appartenance et une disponibilité totale à tous les services pastoraux, qui permettent de faire l'expérience d'une liberté intérieure et de ne pas se sentir maître de sa propre vocation.

La participation active à la vie d'une communauté chrétienne peut contribuer à éviter de nouvelles formes de cléricalisme, les situations de centralisation pastorale inopportun, le travail pastoral à temps partiel et les choix ministériels taillés sur mesure en fonction de besoins individuels qui font perdre de vue la vie et l'unité de la communauté.

Pour bâtir une Église en état de mission permanente, la vocation du prêtre est de faire grandir une communauté riche de ministères, dans laquelle un large espace est dévolu à la participation active et responsable des fidèles laïcs.

Pour devenir capables d'animer et de soutenir une communauté, les jeunes qui discernent un appel au sacerdoce, doivent apprendre à collaborer, à se mesurer à l'ensemble de la communauté chrétienne et à avoir de l'estime pour toutes les vocations.

La dimension universelle est intrinsèque au ministère sacerdotal<sup>35</sup>. L'ordination rend le prêtre apte à la mission, qui représente un aspect essentiel de l'identité sacerdotale.

En ce sens, il est important de former l'appelé à se préoccuper de ceux qui sont proches, tout en considérant aussi ceux qui sont loin.

C'est la disponibilité à la mission qui définit la vérité du prêtre dans toutes ses activités. Cela implique de façonner une structure intérieure et, plus qu'une manière de faire, une manière d'être se caractérisant par le courage de sortir de tout particularisme pour ouvrir son cœur aux besoins de la nouvelle évangélisation.

---

<sup>35</sup> Cf. CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, 31 janvier 1994, nn.14-15.

### III. PROPOSITIONS POUR LA PASTORALE DES VOCATIONS SACERDOTALES

11. Les vocations sacerdotales sont le fruit de l'action de l'Esprit Saint dans l'Église. Certains pays enregistrent une floraison vigoureuse et prometteuse des vocations sacerdotales, qui encourage à poursuivre dans la voie de la promotion des vocations.

L'Église, consciente de la nécessité des vocations au sacerdoce, reconnaît qu'elles sont un don de Dieu et prie le Seigneur, dans une supplication incessante et confiante, de les accorder généreusement.

« En réalité, c'est Dieu, le Maître de la moisson, qui choisit ses ouvriers en appelant les personnes à travers une décision toujours gratuite et surprenante. Cependant, dans le mystère de l'alliance qu'il a établi avec nous, nous sommes invités à coopérer avec sa providence en utilisant la grande force qu'il a placé entre nos mains : *la prière* ! C'est ce que Jésus nous a demandé : "Priez pour que le Maître de la moisson envoie des ouvriers !" »<sup>36</sup>.

La prière touche le cœur de Dieu. Pour le croyant, elle devient une grande école de vie, elle enseigne à regarder le monde et les besoins de tout être humain avec une sagesse évangélique. Plus encore, elle unit les coeurs à la charité et à la compassion du Christ envers l'humanité<sup>37</sup>.

L'expérience de tant d'Églises locales atteste que des jeunes, en grand nombre, perçoivent l'appel au sacerdoce ministériel, surtout dans les communautés où la prière constitue une dimension constante et profonde.

12. L'Occident est dominé par une culture indifférente à la foi chrétienne et incapable de comprendre la valeur des vocations à une consécration particulière.

Cependant, l'Église, appelée à vivre dans le temps, sait voir avec sagesse dans l'Histoire, la présence de Dieu qui accompagne, interpelle, appelle à l'alliance, même dans les moments apparemment moins féconds et fructueux. Elle regarde « le monde avec une immense sympathie parce que, quand bien même le monde se sentirait étranger au christianisme, l'Église ne pourrait se sentir étrangère au monde, quelle que soit l'attitude du monde envers l'Église »<sup>38</sup>.

L'Église, encore aujourd'hui, continue à annoncer la Parole de Dieu et à communiquer la bonne nouvelle du salut avec le courage de la vérité. Elle cherche notamment à proposer aux

<sup>36</sup> JEAN-PAUL II, *Discours aux membres de "Serra International"*, 7 décembre 2000, in *Insegnamenti* XXIII-2 (2000) 1050; cf. *Discours aux membres du Mouvement "Serra International" pour les vocations*, 29 mars 1980, in *Insegnamenti* III-1 (1980) 759-761.

<sup>37</sup> Cf. JEAN-PAUL II, *Message pour la XXXVIII Journée Mondiale de Prière pour les Vocations*, 6 mai 2001, in *AAS* 93 (2001) 98-102.

<sup>38</sup> PAUL VI, *À Bethléem : invitation à la fraternité, à l'union et à la paix*, 6 janvier 1964, in *AAS* 56 (1964) 177; *L'Osservatore Romano Anno CIV – n. 5* (7-8 gennaio 1964) 2.

enfants et aux jeunes la foi qui bouleverse la vie et qui répond à la soif de bonheur présente dans le cœur de l'homme.

Il s'agit de proposer l'expérience de la foi comme relation personnelle, profonde, avec le Seigneur Jésus-Christ, révélateur du Mystère de Dieu.

D'une réponse de foi naît ensuite la découverte de la vocation, surtout quand elle est vécue au sein de communautés chrétiennes qui vivent la beauté de l'Évangile et qui disposent d'animateurs et d'éducateurs capables de déceler les signes de la vocation.

Si l'on veut faire une proposition de foi chrétienne susceptible de susciter des réponses vocationnelles, il faut, à travers l'œuvre d'éducateurs et d'accompagnateurs adultes dans la foi, favoriser des espaces authentiques de relations humaines<sup>39</sup>, dans des milieux communautaires de vie chrétienne qui attirent et invitent à l'engagement.

Il est bon de proposer ouvertement la vie sacerdotale aux enfants et aux jeunes et, en même temps, il convient d'inviter les communautés chrétiennes à prier plus intensément "le Maître de la moisson" (*Mt 9,38*) pour qu'il suscite de nouveaux ministres et de nouvelles personnes consacrées.

À cette fin, il est utile de soutenir, dans les Églises locales, une pastorale générale porteuse d'un élan évangélique, vocationnel et missionnaire.

13. Tous les membres de l'Église sont responsables du soin des vocations sacerdotales. « Le Concile Vatican II a été aussi explicite que possible en affirmant que "le devoir de favoriser l'augmentation des vocations sacerdotales appartient à toute la communauté chrétienne, qui est tenue de s'acquitter de ce devoir avant tout par une vie pleinement chrétienne" (*Optatam totius*, n.2). C'est seulement sur la base de cette conviction que la pastorale des vocations pourra manifester son visage vraiment ecclésial et développer une action concertée, en se servant aussi d'organismes spéciaux et d'instruments adaptés de communion et de coresponsabilité »<sup>40</sup>.

Le Saint-Siège a institué, il y a déjà 70 ans, l'*Œuvre Pontificale pour les Vocations Sacerdotales* dans le but de favoriser la collaboration entre le Saint-Siège et les Églises locales pour la promotion des vocations au ministère ordonné.

Cet organisme s'emploie à diffuser et à faire connaître le *Message pour la Journée de Prière pour les Vocations*, que le Saint-Père adresse chaque année à toute l'Église. Il a également pour mission de recueillir et de diffuser les initiatives vocationnelles les plus significatives qui

<sup>39</sup>Cf. *Novo millennio ineunte*, n. 45, in *AAS* 93 (2001) 298-299.

<sup>40</sup>*Pastores dabo vobis*, n. 41, in *AAS* 84 (1992) 726-727.

enrichissent les Églises locales. Il organise des congrès internationaux et collabore à la tenue de congrès continentaux, afin de favoriser une synergie entre tous les acteurs de la pastorale des vocations.

L'expérience des dernières décennies montre que le *Message* du Saint-Père aide les Églises locales à définir, proposer et mettre en œuvre des programmes annuels de pastorale des vocations.

Les évêques jouent un rôle central et prééminent dans la promotion des vocations, en particulier sacerdotales. « La première responsabilité de la pastorale orientée vers les vocations sacerdotales, c'est celle de l'évêque (*Christus Dominus*, n.15), qui est appelé à l'assumer personnellement, même s'il peut et doit susciter de multiples collaborations. Il est un père et un ami dans son presbyterium et il lui revient de "maintenir la continuité" du charisme et du ministère sacerdotal, en lui associant de nouvelles forces par l'imposition des mains. Il veillera à ce que la dimension des vocations soit toujours présente dans l'ensemble de la pastorale ordinaire, bien plus, à ce qu'elle s'intègre et s'identifie avec elle. C'est à lui qu'il appartient de promouvoir et de coordonner les diverses initiatives en faveur des vocations »<sup>41</sup>.

Il incombe à l'évêque de confier la pastorale des jeunes et des vocations à des prêtres et des personnes capables de transmettre avec enthousiasme et par l'exemple de leur vie la joie de suivre le Seigneur Jésus à l'école de l'Évangile.

Au niveau diocésain, l'évêque établit le Centre diocésain des vocations. Composé de prêtres, de consacré(e)s et de laïcs, c'est un organisme de communion au service de la pastorale des vocations des Églises locales, ayant pour mission de promouvoir les vocations à une consécration particulière, dans le cadre de l'ensemble des vocations.

Le Centre diocésain des vocations s'occupe de la formation des animateurs de la pastorale des vocations, il suscite et répand dans le peuple de Dieu une culture vocationnelle, participe à l'élaboration du programme de pastorale diocésaine, collabore notamment avec les organismes diocésains responsables de la pastorale familiale, de la catéchèse et de la pastorale des jeunes.

Dans les diocèses et les paroisses, il convient d'encourager et de soutenir les groupes de vocations qui proposent des parcours d'éducation chrétienne et de premier discernement vocationnel<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> *Pastores dabo vobis*, n. 41, in AAS 84 (1992) 727: cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la formation des prêtres *Optatam totius*, 28 ottobre 1965 : n. 2; CODEX IURIS CANONICI, can. 385.

<sup>42</sup> Cf. *Pastores dabo vobis*, n. 41, in AAS 84 (1992) 728.

Les Centres nationaux ou interdiocésains des vocations, sur mandat des Conférences épiscopales et, normalement, sous la conduite d'un évêque, sont chargés de coordonner les Centres diocésains des vocations.

14. La grâce de l'appel trouve un terrain fécond dans une Église qui, à travers ses communautés et tous ses fidèles, crée de bonnes conditions pour des réponses vocationnelles libres et généreuses.

Le Bienheureux Jean-Paul II a demandé aux évêques : « de redynamiser le tissu social de la communauté chrétienne à travers l'évangélisation de la famille, d'aider les laïcs à diffuser les valeurs de la cohérence, de la justice et de la charité dans le monde des jeunes »<sup>43</sup>.

Le témoignage de *communautés chrétiennes* capables de rendre raison de leur foi devient, à notre époque, encore plus indispensable si l'on veut que les Chrétiens, engagés à la suite du Christ, puissent transmettre son amour. La communion des croyants dans le Christ, prépare à recevoir l'appel du Seigneur qui invite à la consécration et à la mission.

La promotion de la vocation sacerdotale se fait déjà dans les familles chrétiennes. Si elles sont animées d'un esprit de foi, de charité et de piété, elles constituent comme un "premier séminaire" (*Optatam totius*, n.2) et continuent « à offrir les conditions favorables pour la naissance des vocations »<sup>44</sup>.

Même si les familles chrétiennes cultivent un sentiment de respect pour la figure du prêtre, elles manifestent, surtout en Occident, une certaine difficulté à accueillir la vocation au ministère sacerdotal ou à la vie consacrée de l'un de leurs enfants.

Il existe un espace éducatif commun à la pastorale des familles et à celle des vocations. En ce sens, il convient de responsabiliser les parents à leur ministère d'éducateurs de la foi, enraciné dans le sacrement du mariage, afin qu'au cœur de la famille, se développent les conditions humaines et surnaturelles favorables à la découverte d'une vocation sacerdotale.

La paroisse est, quant à elle, le lieu par excellence pour proclamer l'Évangile de la vocation chrétienne et, en particulier, présenter l'idéal du sacerdoce ministériel. Elle est le terrain fertile où peuvent germer et mûrir les vocations, à condition d'être « la famille de Dieu, fraternité qui n'a

---

<sup>43</sup> JEAN-PAUL II, *Message pour la XXX Journée Mondiale de Prière pour les Vocations*, 10 mai 1992, in *Insegnamenti XV-2* (1992) 135.

<sup>44</sup> *Pastores dabo vobis*, n. 41, in *AAS* 84 (1992) 728.

qu'une âme par le Christ, dans l'Esprit »<sup>45</sup>, caractérisée par le style de vie des premières communautés chrétiennes (cf. Ac 2,42 ; 4,32).

La paroisse illustre de manière évidente la variété des vocations et sensibilise fortement à l'urgence des vocations sacerdotales, nécessaires pour assurer la célébration de l'Eucharistie et le Sacrement de la réconciliation.

La communauté paroissiale est un vivier fécond, capable de contribuer grandement à la formation humaine et spirituelle de ceux qui sont en chemin vers le ministère sacerdotal.

Le rôle des prêtres et des consacrés, surtout ceux qui œuvrent dans les communautés paroissiales, est décisif pour proposer de manière explicite la vocation sacerdotale aux enfants, aux adolescents et aux jeunes, à travers une action éducative sage et convaincante, capable de faire émerger la question de la vocation.

Dans les paroisses, les catéchistes et les animateurs de la pastorale, tout en faisant une proposition globale du message chrétien, peuvent repérer et indiquer de précieuses passerelles entre les thèmes de la catéchèse et la présentation des vocations spécifiques, surtout celle au sacerdoce. « En particulier les catéchistes, les enseignants, les éducateurs, les animateurs de la pastorale des jeunes, chacun avec ses ressources et ses capacités propres, ont une grande importance dans la pastorale des vocations sacerdotales. En effet, plus ils approfondiront le sens de leur vocation et de leur mission dans l'Église, plus ils pourront reconnaître la valeur et le caractère irremplaçable de la vocation et de la mission sacerdotale »<sup>46</sup>.

15. Il convient de rappeler aux séminaristes une vérité pastorale confirmée : « Personne plus que les jeunes, n'est apte à évangéliser les jeunes. Les jeunes étudiants qui se préparent au sacerdoce, les jeunes gens et jeunes filles en formation religieuse et missionnaire, à titre personnel et communautaire sont, parmi les autres jeunes les premiers et plus immédiats apôtres de la vocation »<sup>47</sup>. Il faut, par ailleurs, tenir compte des groupes ecclésiaux organisés, des mouvements et des associations, qui constituent de précieux lieux pédagogiques de la proposition sacerdotale. La rencontre avec le Christ y est favorisée par une attention aux personnes, une

---

<sup>45</sup> *Lumen gentium*, n.28.

<sup>46</sup> *Pastores dabo vobis*, n. 41, in *AAS* 84 (1992) 728.

<sup>47</sup> CONGRÉGATIONS POUR LES ÉGLISES ORIENTALES, POUR LES RELIGIEUX ET LES INSTITUTS SÉCULIERS, POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Sviluppi della cura pastorale delle vocazioni nelle Chiese particolari: esperienze del passato e programmi per l'avvenire*. Document conclusif du II Congrès international des évêques et autres responsables des vocations ecclésiastiques - Rome, 10-16 mai 1981, 2 mai 1982, n. 41.

proposition spirituelle claire et centrée sur la prière. Un grand nombre de vocations naît à partir de ces expériences<sup>48</sup>.

A l'école, les enseignants engagés dans un service qui, par sa nature, est vocation et mission, peuvent élargir l'œuvre éducative de la famille dans l'horizon de la culture sans jamais oublier la dimension vocationnelle de l'existence.

Leur service peut ouvrir au choix d'une vie totalement donnée à Dieu et aux frères, en communiquant « dans l'esprit des enfants et des jeunes, le désir d'accomplir la volonté de Dieu dans l'état de vie le plus adapté à chacun, sans jamais exclure la vocation au ministère sacerdotal »<sup>49</sup>.

Dans de nombreux pays, la période universitaire est devenue, pour les jeunes, un temps fécond pour les choix de vie personnels. Cela demande notre plus grande attention : les années de la jeunesse sont précieuses et décisives dans la recherche du sens plénier de l'existence.

Quant aux animateurs des activités de loisirs et sportives dans les institutions ecclésiales, au-delà de leurs motivations spécifiques et des valeurs humaines que ces activités permettent de développer, ils sont invités à ne pas perdre de vue un objectif supérieur : la formation intégrale et harmonieuse de la personne. Dans la mesure où elle rejoint la proposition éducative chrétienne, une telle formation humaine représente, de fait, un terrain fertile pour proposer la vocation sacerdotale.

La direction spirituelle est une forme privilégiée de discernement et d'accompagnement de la vocation. Elle demande de la part des prêtres une vraie disponibilité à l'écoute et au dialogue, la capacité de susciter et de donner des réponses aux interrogations fondamentales de l'existence, une indéniable sagesse pour aborder les questions inhérentes aux choix de vie et à la vocation au ministère sacerdotal.

La direction spirituelle et le conseil vocationnel doivent faire l'objet d'une préparation spécifique dans la formation initiale et permanente des prêtres.

16. La promotion de la vocation sacerdotale trouve ses points d'appui dans les propositions de formation à la vie chrétienne, fondées sur l'écoute de la Parole, la participation à l'Eucharistie et l'exercice de la charité.

---

<sup>48</sup> *Pastores dabo vobis*, n. 41, in AAS 84 (1992) 726-729.

<sup>49</sup> *Pastores dabo vobis*, n. 41, in AAS 84 (1992) 728. Cf. CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Éduquer ensemble dans l'école catholique*, 8 septembre 2007, n.19.

L'annonce de la Parole passe par la prédication qui amorce et indique les modes et les formes de mise en œuvre de l'Évangile dans la vie des fidèles et des communautés ecclésiales. « Il faut une prédication directe sur le mystère de la vocation dans l'Église, sur la valeur du sacerdoce ministériel, sur son urgente nécessité pour le peuple de Dieu »<sup>50</sup>.

La catéchèse aussi est une voie ordinaire de la promotion des vocations, lorsqu'elle aide les enfants et les jeunes à évaluer la vie comme une réponse à l'appel de Dieu et à accueillir dans la foi le don de la vocation personnelle.

La catéchèse de préparation au sacrement de la confirmation donne l'occasion de faire connaître aux confirmands les dons de l'Esprit, les charismes, les ministères et les différents appels qui leur sont liés.

Aucune forme de catéchèse ne doit négliger la présentation de la vocation sacerdotale. « Une catéchèse organique et offerte à tous les membres de l'Église dissipe les doutes, combat les idées unilatérales et déviées sur le ministère sacerdotal, ouvre également les cœurs des croyants à l'attente du don et crée des conditions favorables pour la naissance de nouvelles vocations »<sup>51</sup>.

L'Eucharistie, centre de la vie du chrétien et de la communauté, favorise la proposition d'un itinéraire liturgique sacramental, susceptible de nourrir ordinairement le chemin de toute vocation.

La fréquentation constante et régulière du Sacrement de la réconciliation s'avère décisive dans le discernement de la vocation au sacerdoce.

L'Année liturgique constitue l'école de foi permanente de la communauté chrétienne, elle rythme les temps et les moments de sa vie ordinaire et accompagne la maturation vocationnelle des fidèles.

Les différentes initiatives de prière, surtout l'adoration eucharistique, préparées et réalisées de manière significative et avec un profond sens liturgique, peuvent mettre en évidence l'importance extraordinaire de la vocation sacerdotale pour l'Église.

Le témoignage de la charité connaît, dans l'Église, une expression multiforme et surprenante. Il est fondamental que ces initiatives d'engagement soient renforcées par des parcours de formation précis, qui invitent à la gratuité et au service du Royaume de Dieu et tendent à une configuration personnelle et communautaire au Christ.

Les jeunes sont davantage sensibles à la condition des plus faibles et des pauvres. Beaucoup se révèlent prêts à servir, à partager avec le prochain les joies et les fatigues de la vie.

---

<sup>50</sup> *Pastores dabo vobis*, n. 39, in *AAS* 84 (1992) 723.

<sup>51</sup> *Ibid.*

Certains choisissent le bénévolat caritatif pour servir les personnes souffrantes, âgées ou pauvres. D'autres s'engagent dans l'éducation des jeunes à travers la catéchèse, les associations catholiques, les activités de loisirs. S'ajoutent à eux, ceux qui donnent le témoignage précieux du bénévolat missionnaire qui peut bouleverser la vie d'une personne, en lui ouvrant les yeux sur les besoins matériels et spirituels graves et urgents, dans les pays en voie de développement.

Les vocations qui s'épanouissent dans le cadre du témoignage de la charité chrétienne se révèlent solides et authentiques, orientées en profondeur vers le service.

17. Dans les communautés ecclésiales, il faut encourager un vrai mouvement de prière pour demander des vocations au Seigneur. De fait, « une catéchèse organique et offerte à tous les membres de l'Église dissipe les doutes, combat les idées unilatérales et déviées sur le ministère sacerdotal, ouvre également les cœurs des croyants à l'attente du don et crée des conditions favorables pour la naissance de nouvelles vocations »<sup>52</sup>.

Il convient de soutenir et d'intensifier les initiatives qui donnent l'exemple d'une communauté unie dans la prière pour les vocations.

Le Centre diocésain des vocations pourrait ainsi proposer et organiser l'initiative du *monastère invisible*, par laquelle de nombreuses personnes, de jour et de nuit, s'engagent à la prière continue pour les vocations sacerdotales.

*Le jeudi pour les vocations* représente un moment traditionnel de prière communautaire mensuelle pour les prêtres et les vocations sacerdotales, centrée sur l'adoration eucharistique.

*La Journée mondiale de prière pour les vocations* et *la Journée du Séminaire* représentent deux moments forts de prière, de catéchèse et d'annonce vocationnelle dans les communautés chrétiennes.

18. Le service de l'autel est souvent la prémissse à d'autres formes de service dans la communauté chrétienne. Cette expérience, articulée avec sagesse à l'éducation à la prière liturgique, à l'écoute de la Parole et à la vie sacramentelle, peut être structurée selon un véritable itinéraire ouvert à la vocation sacerdotale.

C'est pourquoi la pastorale des vocations sacerdotales accorde une attention particulière aux servants de messe. De nombreux prêtres et séminaristes, avant d'entrer au séminaire, ont fait partie de groupes de servants et se sont engagés au service de l'autel.

---

<sup>52</sup> *Pastores dabo vobis*, n. 38, in *AAS* 84 (1992) 721.

Les retraites et les exercices spirituels vocationnels, organisés pour les jeunes, jouent un rôle décisif en leur permettant de vivre une expérience de silence, de prière prolongée et de dialogue avec la Parole de Dieu. Ils peuvent représenter des moments forts de réflexion sur le projet de vie en tant que découverte de l'appel personnel à une vocation.

Les "communautés vocationnelles résidentielles" aident également les jeunes à s'orienter et à discerner leur vocation en vue du séminaire. Elles représentent une sorte de "pré-séminaire", avec la présence stable de prêtres bien préparés, qui proposent une règle de vie rythmée par des moments de vie fraternelle, d'étude personnelle, de partage de la Parole, de prière personnelle et communautaire, de célébration eucharistique, et de direction spirituelle.

19. Le Petit Séminaire offre à des adolescents la possibilité d'être accompagnés, éduqués et formés pour discerner le désir de devenir prêtres. Par ailleurs, « par sa nature et par sa mission, il serait bon que le petit séminaire devienne dans le diocèse un point de référence valable de la pastorale vocationnelle, avec d'opportunes expériences de formation pour les garçons qui sont à la recherche du sens de leur vie, de leur vocation, ou qui sont déjà décidés à entreprendre la route du sacerdoce ministériel, mais qui ne peuvent encore commencer un vrai chemin de formation »<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup> CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, Directoire pour le ministère pastoral des évêques *Apostolorum successores*, 22 février 2004, n.86.

## CONCLUSION

20. Le souci des vocations sacerdotales est un défi permanent pour l'Église.

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, l'*Œuvre Pontificale pour les Vocations Sacerdotales*, afin d'encourager toutes les communautés chrétiennes et en leur sein les personnes particulièrement engagées dans la pastorale des vocations, propose ce document aux Églises particulières, comme un *compendium* de la promotion des vocations au sacerdoce ministériel.

Le milieu le plus favorable à la vocation au sacerdoce est une communauté chrétienne qui écoute la parole de Dieu, qui prie par la liturgie et qui témoigne par la charité. C'est dans ce contexte que la mission du prêtre est perçue et reconnue avec le plus d'évidence.

Ce document veut soutenir les communautés ecclésiales, les associations, les mouvements dans leur engagement en faveur des vocations, et orienter leurs efforts vers une pastorale des vocations capable de porter à maturation tous les choix de don de soi, et de favoriser en particulier l'accueil de l'appel de Dieu au ministère sacerdotal.

*Le Saint-Père, au cours de l'audience accordée au soussigné Préfet, a approuvé le présent document et en a autorisé la publication.*

Rome, le 25 mars 2012, en la Solennité de l'Annonciation du Seigneur.

ZENON Cardinal GROCHOLEWSKI

Préfet

+JEAN-LOUIS BRUGUÈS

Secrétaire

## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION	p. 2
I. La pastorale des vocations au ministère sacerdotal dans le monde	p. 3
II. Vocation et identité du sacerdoce ministériel	p. 7
III. Propositions pour la pastorale des vocations sacerdotales	p. 14
CONCLUSION	p. 23